



## FORMATION

# TROUVER LES STATUTS ADAPTES POUR SON PROJET D'INSTALLATION

**Mardi 4 et Mercredi 5 juin 2019**

à la maison de l'agriculture à Annecy (52, avenue des îles)

2 jours de formation pour tout comprendre sur les différents statuts et se repérer dans les démarches administratives : juridique, fiscal et social

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de tout comprendre sur les différents statuts en agriculture : statut juridique (individuel, différentes sociétés, etc.), statut fiscal (TVA, forfait ou réel, etc.), statut social (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, statut en cas de diversification, etc.). Vous pourrez avoir des réponses personnalisées aux questions que vous vous posez !

---

### Renseignement

#### Inscription

Manon Robert  
(responsable de stage)  
04 50 88 18 47  
addear74@gmail.com

### Programme

Voir au dos

#### Modalités financières

Prise en charge éventuelle par  
VIVEA ou par Pôle Emploi.  
Contactez-nous !



# TROUVER LES STATUTS ADAPTES POUR SON PROJET D'INSTALLATION

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74 (date limite d'inscription le 5 juin) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

## 1ER JOUR – MARDI 4 JUIN 2019 (9H30 - 17H30)

- ▶ **Introduction sur les différents statuts juridiques** pour chaque type de structure d'exploitation (individuelle, société) : définition, avantages, inconvénients et conséquences des choix réalisés.
- ▶ **Comprendre les différents statuts sociaux** (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire etc.) et les conditions d'affiliation auprès de la MSA. Exposé des droits aux prestations sociales en fonction du statut et explication des modes de calcul des cotisations. Mise en regard avec les projets.

## 2EME JOUR – MERCREDI 5 JUIN 2019 (9H30 - 17H30)

- ▶ **Comprendre les différents régimes fiscaux** et leurs caractéristiques, leurs conditions d'éligibilité et leurs enjeux sur l'impôt sur le revenu, les aides sociales et les cotisations sociales.
- ▶ **Connaitre les différents régimes de TVA**
- ▶ Comprendre leurs enjeux et les implications sur une exploitation agricole.

**Pré-requis** : Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

**Méthodes pédagogiques** : Les méthodes utilisées s'attacheront à faire une place importante aux situations individuelles des participants et seront le plus souvent le point de départ d'une réflexion collective ou d'un apport théorique.

**Mode d'évaluation de la formation** : Questionnaire individuel et remise d'une attestation en fin de formation.

---

**Une formation vivante et collective  
avec des intervenantes à l'écoute de  
vos projets individuels !**



**ADDEAR**

HAUTE-SAVOIE

Réseau de  
l'agriculture  
paysanne